

Chapitre 2 Représenter un autre acte d'énonciation : caractérisation d'une pratique métadiscursive spécifique

Au-delà de la délimitation du secteur de la RDA vis-à-vis de ses « voisins en métadiscursivité », il convient de prendre la mesure de ce qu'implique, pour l'opération de RDA, la spécificité de son référent. De la définition de la RDA comme représentation d'un acte d'énonciation *distinct* de l'acte en train de se faire découlent deux caractéristiques : (1), une structure complexe d'articulation de deux actes de statut distinct, à préciser, et (2) une fonction de « (méta)discours ordinaire » sur l'énonciation, à explorer – (2.1), dans l'étendue de ce qu'elle institue en « dire autre » et, (2.2) dans la perspective « diffractrice », sur ce dire autre représenté, qu'ouvre l'éventail des modes par lesquels, différemment, elle se réalise.

1 Homomorphes et dissymétriques, le Dire en acte et son dire autre représenté : la dualité structurelle de la RDA

Comme l'auto-représentation, la RDA a pour référent un événement d'énonciation (*token*) dans sa radicale singularité, s'opposant par là, on y reviendra plus tard (partie III), à la répétabilité des unités fixes de la langue. Mais, au dédoublement d'*un* acte d'énonciation dans l'ARD, s'oppose l'articulation d'*un* acte d'énonciation à *un autre* acte d'énonciation : dans l'auto-représentation, l'image de l'acte représenté vient *ajouter* son reflet – et peu importe que celui-ci soit partiel, partial, tronqué... – à l'acte en train de s'accomplir, effectivement, sur le mode de l'expérience partagée, *hic et nunc*, par les interlocuteurs ; dans la RDA, au contraire, l'acte représenté (*a*) n'a d'autre existence, dans le cadre de l'énonciation en cours (*A*) que celle que lui confère son image dans l'énoncé *E* : il n'est doté de particularités situationnelles (qui parle, à qui, quand, où, dans quel contexte ?) qu'autant qu'elles ont été élues comme pertinentes par *L* pour sa représentation de *a*.

Certes, par rapport à un énoncé ordinaire, référant à un fait « mondain », (*Jean a marché très vite*), un énoncé de RDA (*Jean a dit qu'il viendrait*) se spécifie par un référent (le dire représenté) *homomorphe* au dire en cours (représentant), induisant la problématique, propre à la RDA, des modalités « d'articulation » *A/a* dans *E* ; et les rapports d'un discours à « ses autres » peuvent se penser en termes, « dialogiques », d'« interaction dynamique »¹. Mais il importe, devant un énoncé

¹ Voloshinov (1929 : 166).

de RDA, de ne jamais perdre de vue la radicale différence de statut entre les deux plans : d'un côté **A**, *l'événement, unique*, de l'énonciation en cours, « de plein exercice »², dans lequel se produit l'énoncé **E**, et, de l'autre, **a** (ou **a₁**, **a₂**, **a₃**...), le (ou les) acte(s) d'énonciation, en nombre non limité, auquel cet énoncé *réfère* et qui figure(nt) en **E** au titre de la *représentation* qui en est proposée.

C'est le double versant, (1) de dissymétrie et (2) d'homomorphie, entre acte en cours et acte(s) représenté(s) que tente d'indiquer la notation choisie : (1) opposition capitales/minuscules, et (2) parallélisme des ensembles d'éléments caractérisant un fait de dire : un énoncé ; un cadre énonciatif, appelé « situation », comportant les coordonnées de repérage personnel – les interlocuteurs –, temporel et spatial ; un contexte renvoyant tant à l'environnement linéaire qu'à l'ensemble infini des « circonstances » de l'énonciation :

A : E ; SIT (L, R, T, Loc) ; CONTEXTE
a : e ; sit (l, r, t, loc) ; contexte.

On notera que ce que désigne **a** n'est pas le référent lui-même auquel, sauf exception, nous n'avons accès que par l'image qui en est donnée en **E**, mais précisément cette *image du référent*. Lorsque, ponctuellement, il sera nécessaire d'envisager le rapport entre l'image **a** et son référent, celui-ci sera noté avec l'exposant **0** (**a⁰**, **l⁰**, **r⁰**, **e⁰**...) : ainsi, par exemple, la problématique de la « *textualité* »³ d'une représentation d'énoncé fait-elle intervenir le rapport entre l'image **e**, en **E**, et son référent **e⁰**⁴.

C'est tout particulièrement dans le cas du discours direct (DD) qu'il est nécessaire de rappeler l'écart entre (1) le référent **a⁰**, et (2) la représentation **a** qui en est produite en **A**, dans la mesure où c'est fréquemment que, prises au piège des effets de « *transparence* » auxquels se prête ce mode de RDA, les descriptions du « *discours rapporté* » en reconduisent le leurre au lieu de l'analyser, confondant les plans (1) du discours événement et (2) de sa représentation « *directe* ». Cette annulation de la dimension de représentation inhérente au DD est dénoncée par

² Selon l'heureuse expression de Van Raemdonck (2002 : 173).

³ « *Textualité* », ici et dans tout l'ouvrage, est – sans rapport avec le champ du texte – est pris ici comme dans « *Il a dit textuellement* », « *C'est ce qu'il a dit, textuel !* » au sens de « *fidélité littérale* ».

⁴ On trouve chez P. von Münchow (2001) ce souci, positif, d'éviter la confusion entre ces plans, par une notation systématique **Ia** (**Il**, **Ir**, **It**,...) rappelant la nature « *d'image verbale* » des observables en **E**, par opposition à **a(l, r, t,...)** renvoyant aux référents réels ou fictifs. Plus rigoureuse dans son principe que la solution adoptée ici (propice aux glissements et abus de langage, qui ne seront écartés que lorsque cela semblera indispensable), cette notation a un « *coût* » typographique qui a conduit P. von Münchow (2004) à y renoncer pour des raisons de lisibilité.

G. Strauch (1974 : 69) : « La confusion entre [le discours original] et sa reproduction directe est une des constantes de la “pensée” traditionnelle sur ce sujet ». Nombreux sont les exemples de l'écrasement du discours *médiat* sur le *non-médiat* (Strauch), du mode de RDA dit « direct » (DD) sur le Discours « en direct » (de Mattia 2000 : 350) : usages, notés par L. Rosier (1999 : 46), de *reported speech* ou, en allemand, de *berichte Rede*, renvoyant uniquement au discours indirect ; ou implication d'un titre tel que « Du discours direct au discours rapporté »⁵ (Gauvenet *et al.* (1976)), par exemple.

Le recours, fréquent dans les présentations du « discours rapporté », pour différencier les deux plans **A** et **a**, à une *indexation numérique* – discours, énonciateur,... premier vs second – et aux notations correspondantes – **E₁**, **E₂** ; **L₁**, **L₂** ; etc. – présente plusieurs inconvénients.

D'une part, (a), le traitement « ordinal » – premier/second – de la relation entre les deux plans donne lieu à deux interprétations inverses, 1-2 correspondant, selon les auteurs, à **a-A** ou à **A-a**, ce qui est source de confusion : la première, illustrée, par exemple, dans Maingueneau (1994 : 129)⁶ :

Le DCé [discours cité] suppose un énonciateur (E_1) et un allocutaire (E'_1) [...]. De son côté le DCt [discours citant] repose sur un énonciateur (E_2) et un allocutaire (E'_2).

risque d'activer (de la même façon que la formulation discours « rapporté ») le stéréotype restrictif d'un référent de **a** précédent chronologiquement dans les faits l'acte **A** qui le représente ; la deuxième correspond, elle, à une hiérarchie énonciative, posée entre le plan premier, primaire, « matriciel » de **A** et le plan second de **a** ; ainsi, par exemple dans (Perret 1994 : 97) :

[le] locuteur primaire (symbolisé par L_1) produisant une **énonciation de premier niveau** [peut] rapporter les paroles (ou les pensées) d'autres locuteurs (L_2 , L_3 , etc.), produisant des **énonciations de second niveau, de troisième niveau**, etc. [...] [gdt]

ou Bordas (1998 : 189) évoquant le mode d'inscription des « phrases de discours second dans le discours premier, matriciel [...] ».

5 Où « discours direct » renvoie de fait à la fois au discours « en direct » et à sa représentation au DD, et « discours rapporté » au discours indirect.

6 Et évoquée – pour s'en démarquer – par Reichler-Béguelin (1997:32) recourant à la notation capitale/minuscule :

E est mis pour « énonciation citante » et e pour « énonciation citée », E désigne donc *ce qu'on appelle parfois* le « discours second », alors que e [...] signale le discours premier.

D'autre part, (b), si cette deuxième interprétation « ordinale » apparaît moins malheureuse que la première, reste que la mise en « série numérique », adéquate lorsqu'elle indexe des éléments de même statut, tels les tours de parole d'un échange oral ($L_1, L_2, L_3\dots$) ou, dans le cadre de la RDA, les chaînes de discours représentés (a_1, a_2, a_3, \dots)⁷, n'est pas satisfaisante pour noter l'articulation de l'*acte d'énonciation* en cours **A**, et de **a** (a_1, a_2, a_3, \dots), *image(s)* d'énonciation dont elle écrase la différence de statut.

2 La RDA, métadiscours ordinaire sur l'énonciation

L'ensemble des énoncés de RDA qui, on l'a dit, ne sont pas seulement des reflets et nuances ajoutés (ARD) à une énonciation en cours, mais qui font « advenir » dans le dire, *par* la représentation qu'ils en donnent, des événements d'énonciation extérieurs à celui-ci, se présente – en deçà des fonctions informatives, narratives, argumentatives... que ces énoncés peuvent remplir – comme un vaste métadiscours spontané sur le langage en exercice.

À l'article *Enonciation* de leur dictionnaire de *Sémiotique*, Greimas et Courtès (1979) font place, en regard de « l'énonciation proprement dite », à

l'énonciation énoncée (ou rapportée) [...] à considérer comme constituant une sous-classe d'énoncés qui se donnent comme le métalangage descriptif (mais non scientifique) de l'énonciation.

Le référent d'une RDA n'est pas, en effet, une chaîne signifiante qui pourrait être reproduite, plus ou moins fidèlement, mais ce réel complexe du *fait de l'énonciation d'une chaîne signifiante dans un contexte où elle prend sens* qui ne saurait – car non fini – être « reproduit », mais seulement représenté, c'est-à-dire analysé, interprété, « construit », et articulé à l'énonciation en train de se faire, selon les filières proposées par la langue. Aussi, parallèles aux discours conceptuels, construits, cohérents, sur l'énonciation et le sens, les formes de la RDA produisent-elles un *discours spontané sur l'énonciation*, sans définition ni contrainte de cohérence, doublement contingent mais, en même temps, doublement aiguisé, attaché qu'il est, dans chacune de ces représentations, à *un événement d'énonciation*, dans sa radicale singularité, et depuis la perspective subjective, non moins singulière, qui est celle de l'énonciation en cours. Dans la diversité des représentations de

⁷ Enchâssés : l_1 raconte que l_2 a dit que l_3 soutient... ; ou coordonnés/juxtaposés : l_1 a dit... (mais) l_2 a répondu... (et) l_3 a conclu...

l'autre discours, apparaît, à travers les distinctions proposées par la langue, un « savoir » des énonciateurs sur la complexité du fait énonciatif, partie prenante de leur compétence langagière.

2.1 Au-delà du « il a dit » : panorama de ce que la RDA reconnaît comme « dire »

La prégnance, dans le discours linguistique sur la RDA, du type *il a dit...*, référant à un acte singulier, antérieur (*t* précède *T*)⁸, accompli par un tiers (*I* ≠ *L*, *R*) incite à un rapide parcours de la diversité des référents représentés comme discours autre par les formes de RDA, et qui déborde très largement, on le verra, non seulement ce modèle du « il a dit » mais, au-delà, ce que la réalité même donne à observer comme fait de dire :

[1] *dires « de soi » :*

a n'est pas un « discours d'autrui ». On l'a noté ci-dessus (chap. 1.2.3.1 p. 17), le discours est « autre » dès lors qu'il n'y a pas identité, sui-référentielle, entre **A** et **a** : qu'ils ne sont pas tenus *hic et nunc*, « mes discours » passés, futurs, fictifs... y prennent une large part.

[2] *dires virtuels :*

a n'est pas un événement accompli, représenté par une forme assertive, affirmative, à l'indicatif et au passé⁹ ; ce cas, certes fréquent, n'est qu'un cas de figure, l'implication subjective de **L** faisant volontiers appel à des actes **a** interrogés (a), niés (b), irréels (c), potentiels (d), futurs (e), objets d'injonction (f)¹⁰ :

⁸ Prégnance que conforte – et qui conforte en retour – la dénomination de « discours rapporté », cf. Apppendice partie I.

⁹ Restriction suggérée par l'exemplification dominante dans les grammaires et parfois explicitée : cf., par exemple, « [le] discours rapporté, c'est-à-dire [le] cas où un énoncé é_i qui s'est déroulé à l'intérieur d'un cadre énonciatif CE_i se trouve enchaîné [...] » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 57).

¹⁰ L'appellation « discours rapporté » est évidemment inadéquate pour ces actes représentés comme non accomplis. M.-A. Mochet, qui s'est attachée à en décrire le fonctionnement, propose pour ces RDA le terme de « discours évoqué », opposé d'abord à « rapporté » (1996), puis à « relaté », emprunté à Peytard, dans le cadre englobant « du représenté » (2003 : 166), tout en notant l'importance des cas – 30% des DD de son corpus oral – échappant à cette bipartition (1996 : 67), cf. ci-dessous Appendice partie I.

- (1) (a) Est-ce que, vraiment, tu lui as dit ça ?
 (b) Je n'ai pas osé lui dire qu'il se trompait.
 (c) Ah ! si quelqu'un avait pu, à l'époque, lui dire ce qu'il en était !
 (d) Il te dirait « D'accord ! », que tu serais le premier surpris.
 (e) Il dira qu'il a été surchargé de travail, c'est à prévoir.
 (f) Dis-lui que tu acceptes, cela le tranquillisera.

Qu'il dise une bonne fois pour toutes qu'il renonce à ce projet, cela éclaircira l'atmosphère.

Les divers modes de RDA ne se prêtent pas également à la représentation des **a** virtuels : majoritairement représentés en DD ou DI, non rares en MAE (ainsi : *X, comme dirait l'autre ; comme ne dit/ne dirait/n'aurait pas dit l*), ils paraissent, dans les deux autres modes – MAS et Bivocal-DIL¹¹ –, très difficiles, sinon exclus : la MAS – *d'après ce qu'il dit, à ce que l'on dit* – qui modalise le dire de **L** comme appuyé à une assertion préalable, paraît réfractaire à la représentation d'un dire nié ou futur¹² :

- (2) D'après ce qu'il dit/à ce qu'on dit, les impôts vont augmenter.
 ? D'après ce qu'il dira/à ce qu'on ne dit pas, les impôts vont augmenter.

La structure spécifique d'énonciation divisée du mode Bivocal-DIL paraît difficilement compatible avec un **a** virtuel, cf. (3 a) vs (3b, c) :

- (3) (a) Il se posait sans cesse la question : « Comment avait-il pu se tromper à ce point ? »
 (b) ? Il ne se posait pas la question : « Comment avait-il pu se tromper à ce point ? »
 (c) ? Se posait-il seulement la question : « Comment avait-il pu se tromper à ce point ? ».

L'importance quantitative de ces RDA à référents virtuels et la richesse des mouvements énonciatifs – affectifs, argumentatifs – auxquels elles se prêtent dans les échanges oraux a été bien mise en évidence¹³. Je noterai simplement ici le spectre

11 On revient chap. 4.3 sur les raisons de l'appellation « Bivocal » substituée ou associée à celle, canonique, de « Discours indirect libre ».

12 Les limites de cet ouvrage ne permettent pas d'envisager les cas limites, tels : *à ce qu'on ne dit pas, mais qu'il est aisément de comprendre, les impôts vont augmenter*, ou, en incidente : *ils vont – on ne l'a pas dit, mais c'est tout comme – augmenter les impôts*, ou encore *d'après ce qu'il dira tout à l'heure – je le sais – les impôts vont augmenter*. La compatibilité, difficile vs aisée, avec le futur, différencie la MAS, portant sur le Dire, du circonstant de manière, incident à l'énoncé (cf. : *selon/d'après/en fonction de ce qu'il dira, on décidera*).

13 Ce type de RDA à référent virtuel constitue « près de la moitié » des faits « d'hétérogénéité » relevés par M.A. Mochet (2003) dans son corpus d'entretiens, et « un échange sur quatre » dans les conversations décrites par Vincent et Dubois (1995), importance encore confirmée dans l'étude de Rendulic (2015).

d'emploi de l'injonction à dire tel qu'il est brillamment déployé, en morceau de bravoure de Balzac¹⁴ et de son personnage, le journaliste Blondet, au fait des ficelles du métier, répondant, cynique et paternel (« Voici comment tu peux t'en tirer mon enfant »), à la question (« Mais que dire ? ») d'un Lucien de Rubempré, novice désemparé par la commande d'un article allant contre sa conviction, où elle passe par la succession serrée, sur deux pages, de ses variantes, associées tant au DD qu'au DI :

futurs :	diras-tu ; tu diras que ; tu diras... ; tu parleras de ; tu te plaindras ; tu loueras... ;
impératifs :	cite ; lâche Proh pudor !; moque-toi ; annonce... ;
modaux :	tu peux démancher sur ce thème ; tu peux t'écrier par un beau mouvement....

Mais elle apparaît surtout comme un trait de genre : constitutive, en DI, des consignes scolaires, du type : « Ecrivez une lettre à un ami, pour le remercier..., Racontez vos vacances... », elle abonde – en DD ou DI – dans le genre prolifique des « guides » en relations humaines, professionnelles, conjugales ou parentales¹⁵, comme, par exemple :

- (4) D'abord lui parler. Expliquez lui que vous êtes fatigués, que [...].
Ne dites pas : « Ce n'est pas vrai ». [...] Ne traitez pas ses fabulations de mensonges.

et, sur le modèle auto-suggestif, imposant le DD, des « Dites : “je vais bien”, et vous irez bien », elle apparaît comme emblématique du discours de la « pensée positive » des ouvrages de « développement personnel »¹⁶.

[3] *dires répétés et/ou collectifs*¹⁷ :

an'est pas, nécessairement, l'acte singulier d'*un l* défini, mais, au-delà du *l* individuel indéfini (*quelqu'un, une voix, ...*), s'étend à une *classe* de faits d'énonciation, selon les deux axes, cumulables, de l'itération-habitude pour un *l* singulier (**a₁, a₂, a₃...**) et de la réunion d'actes de *l₁, l₂, l₃...* dans une instance source collective : les élèves, les voisins, l'opposition, l'administration, la sagesse populaire, les gens, la rumeur et le *on* multiforme et omniprésent...

14 Balzac, *Les Illusions perdues*, 2^e partie.

15 Cf. l'analyse de P. Von Münchow (2012) à qui j'emprunte ces exemples.

16 Ainsi le livre *Danser avec la vie. 101 jours pour retrouver la joie de vivre* (Ch. Davis Kasl, Ed. Dangles, 1999) progresse-t-il au fil d'énoncés, au DD, à proscrire (*ne dites plus, renoncez, abandonnez...*) ou à adopter (*dites, répétez tout simplement, répétez aussi souvent que..., chantez...*).

17 De ces types [2] et [3], C. Norén (2004) propose un choix de DD relevés chez Proust.

Itération et instance collective sont présentes, avec des pondérations diverses, dans tous les modes de RDA. Dans la MAE, cela correspond à des représentations de « l'usage », de l'idolecte – *comme dit (usuellement) Jean* – mais aussi à la variété – *comme on dit par ici ...* – et au stéréotype du *comme on dit*. Les formes de la MAS (*de l'avis général, ...*) et du DI (*le bruit court que...*) dominent la représentation des contenus véhiculés par la voix anonyme de la collectivité¹⁸ ; alors que le DD et le Bivocal-DIL présentent des affinités avec la théâtralisation, aisément polémique, des énoncés « prototypiques », notamment signalés par « *genre, style : ...* », auxquels ont volontiers recours récits oraux et argumentations¹⁹ :

- (5) [DD] Les départs, avec elle_i, c'est un peu enrageant, style j_i'arrive, j_i'arrive, j_i'en ai pour une minute, et un quart d'heure après, elle_i est toujours en train de ranger un truc ou je ne sais quoi... [oral, 27-2009]
- (6) [Bivocal-DIL] Cri unanime des militants_i : qu'on leur_i fasse confiance, qu'on ne les_i cantonne pas à des tâches d'exécution.

[4] *dires écrits* :

« dire », dans sa polysémie, est apte, on le sait, à référer à la réalisation phonique aussi bien que graphique de l'énoncé :

- (7) Dans sa lettre de l'autre jour, il me disait...
Dans son coup de fil de l'autre jour, il me disait...

mais on oublie souvent, sous le modèle neutre « il a dit », la réalisation graphique de **a**.

La proportion entre discours écrits ou oraux représentés est évidemment un élément de différenciation entre les genres de discours : minoritaire dans les conversations, faible dans les romans – romans épistolaires mis à part – la part des discours écrits croît avec le caractère savant, appuyé à des références et des sources, des discours, pour devenir (quasi-)exclusive dans la revue de presse, le commentaire de texte, le dictionnaire de citations.

La spécification du canal écrit/oral dans lequel se réalise le dire représenté passe par le lexique de la catégorisation métalangagière, (chap. 6) – particulièrement riche pour les genres écrits, de l'écriveau à l'encyclopédie... – ; facultative, elle est un élément pertinent de la représentation, toujours sélective, du contexte des énoncés (chap. 5).

18 Cela apparaît nettement, par exemple, pour ce qui y relève de la RDA, dans le parcours que – dans le prolongement du ON-vérité de Berrendonner (1981) – Anscombe (2010) propose des manifestations linguistiques du « on-locuteur ».

19 Dimension analysée et richement illustrée par M.-A. Mochet (1996, 2003).

On notera deux points liés à cette opposition : le premier est qu'elle inscrit au cœur de la RDA – notamment du DD – la problématique, lorsque **A** et **a** relèvent de deux canaux différents, du *transcodage* de l'oral vers l'écrit²⁰ – jouant dans le dialogue romanesque, ou dans le genre du « procès-verbal » – ou de l'écrit vers l'oral, avec les problèmes de « mise en voix » – intonative, notamment, c'est-à-dire irrémédiablement subjective – d'une chaîne écrite. Le second est que la permanence de l'énoncé écrit, détaché du moment et de la personne de son énonciateur, favorise, dans le cas des **a** écrits, la fréquence relative des RDA vues sous l'angle de la *réception*, c'est-à-dire la fréquence du *lire* par opposition à l'*écrire*. Que l'on songe, par exemple, aux écrits, pancartes, affiches, inscriptions, modes d'emploi... qu'il est rare de voir traités sous l'angle de leur production (un **I** qui *écrit*, *rédige*, *calligraphie...*)²¹, et qui sont communément représentés sous celui de leur réception, avec des **r** qui *lisent*, *déchifrent*, *parcourent*...

[5] *dires intérieurs* :

On quitte ici l'espace de la communication et du message – oral ou écrit – à autrui pour celui d'une « parole » silencieuse, enclose dans la sphère du sujet : réalité humaine foncière que cette « endophasie », dont I. de Loyola dénonçait, sous le nom de « loquèle », la tyrannie intime, celle d'un ressassement sans relâche, impossible à « faire taire », et qui s'impose comme nodale à travers la longue histoire des approches – philosophie, psychologie, neurologie, linguistique, ... – des rapports de la pensée et du langage²². Avant d'être un domaine, si passionnant soit-il, de l'écriture littéraire – sous la forme de la pondération, par un narrateur omniscient, des paroles et des pensées d'un personnage, ou encore, dans le genre limite du « monologue intérieur » inauguré par Dujardin²³ et illustré entre autres par Joyce – le discours « en soi » est ce dont nous avons, au quotidien, l'expérience intime : les *je me suis dit* ; *je me disais* ; *j'espére que tu ne t'es pas dit* ; *à mon avis il s'est dit* ; *il ne faut jamais se dire* ; etc., en sont les constants affleurements.

Ainsi, dans l'étude de la RDA dans sa pratique orale la plus quotidienne, N. Rendulic (2015 : 335–352) consacre-t-elle un chapitre au consistant ensemble

20 Mouvement qu'éclaire en profondeur la réflexion de R. Mahrer (2014).

21 Mais (cf. ci-dessous [6]) qui, pour la même raison de « permanence » se prêtent volontiers à occuper la place de SN sujet du verbe *dire*.

22 Sur la problématique d'ensemble de l'endophasie, je renvoie, outre à la réflexion de Bergounioux (2004), au panorama qu'en dessine G. Philippe (1997) sous l'angle de sa représentation littéraire. Cf. aussi le parcours proposé par L. Rosier (1999 : 271–276), notamment les éléments diachroniques concernant l'expression du discours intérieur.

23 En 1887 dans *Les Lauriers sont coupés*, et nommé et décrit dans *Le Monologue intérieur* (1931).

des formes de discours représenté comme auto-adressé relevé dans son corpus, décrit au plan des formes selon lesquelles il se réalise et de leur fréquence – en termes de personnes, temps et mode de RDA : *je me dis/ tu te dis/ il se dit...* ; *je me dis/ je me suis dit...* ; *je me dis* : « *e* » (DD très majoritaire)/ *je me dis que* – et au plan de leurs effets en contexte – surprise, théâtralisation, voix de la raison...

Et c'est majoritairement que les injonctions à dire, typiques des introductions au « pouvoir de la pensée positive » et à sa mise en pratique (cf. note 16) sont explicitement des injonctions à *se dire* soutenues par l'évocation de l'expérience personnelle de l'auteur :

Lorsque je me suis mise à écrire mon premier livre, j'ai commencé à courir vingt-cinq minutes par jour en me répétant : « Je peux m'aimer en écrivant ce livre », [...] Et un jour, j'eus l'impression de dire cette phrase pour la première fois. [...] La répétition des mots avait opéré une transformation de ma conscience (Ch. Davis Kasl *Danser avec la vie...*, p. 67).

le discours avance au fil d'incessants :

- (8) se dire : « *e* » ; se dire que... ; dîtes-vous que... ; un puissant antidote est de vous dire : « *e* » ; etc.

Dire auto-adressé n'implique pas dire intérieur²⁴ : soit l'alternative d'un *se dire* muet ou extériorisé est tranchée explicitement

- (9) (a) Il se disait en lui-même : « *e* ».
 (b) Il se répétait à haute voix pour se donner du courage.

soit c'est au contexte que, de façon dominante, il revient de faire pencher la balance du côté endophasique – le plus souvent – ou sonore : et cela, de façon tranchée, ou tendanciellement, comme dans l'ouvrage cité en (8), où la participation du corps articulant/« recevant » le dire (parfois mué en chanter) paraît adéquate au projet, ou bien du côté du jeu, incertain, d'une parole intime dont une « sonorité » semble affleurer dans la musicalité de son évocation dans cet exemple :

Un jour / Un jour je m'attendais moi-même / Je me disais Guillaume il est temps que tu viennes / Pour que je sache enfin celui-là que je suis [Apollinaire, *Cortège*, in *Alcools*, 1913].

²⁴ Du côté de l'implication inverse—dire intérieur entraîne auto-adressé – il serait nécessaire, pour aller au-delà de sa vraisemblance, de prendre en compte (pour en fonder ou en affiner la vérité) divers faits, tels : « il se répétait, *en lui-même* : “tu vas me le payer mon garçon” » ; « la phrase se répétait *dans sa tête* : “tu vas me le payer mon garçon” ».

Passant par la construction réfléchie de verbes de dire (*se dire, se demander, se répéter...*) ou par des lexèmes de « pensée » (*penser, réfléchir, songer, rumination, idée...*), cette variété – intérieure – de discours autre apparaît communément représentée en DD (10a), DI (10b), Bivocal-DIL (10c), selon les mêmes fonctionnements de réction, anaphore, lien sémantique, que dans le cas des dires « adressés », « extériorisés »²⁵ :

- (10) (a) (DD) Il_i pensait, je_i suis fatigué.
 (b) (DI) Il s'est demandé qui avait pu téléphoner.
 Il_i se dit qu'il_i doit cesser de fumer, mais en vain.
 (c) (Bivocal-DIL) Il_i réfléchissait. Que pouvait-il_i espérer maintenant ?

Elle apparaît, en revanche, sinon exclue, du moins malaisée avec la structure de modalisation par discours autre, qui semble requérir – pour que le discours en train de se faire puisse s'y appuyer – un discours autre accomplissant la dimension communicative du dire (comme, on l'a vu plus haut, un discours effectivement réalisé) :

- (11) Bien que Jean ne dise mot, je suis sûre qu'à son avis, il faut vendre.
 ? D'après ce que Jean se dit, il faut vendre.
 * À ce que Jean pense, il faut vendre.

Remarque 1 : Discours intérieur. Le dire intérieur ne correspond, ni dans la RDA, ni vis-à-vis de son extérieur, à un ensemble discret : la reconnaissance de chacun de ses deux traits définitoires, (1) *intérieur* et (2) *langagier*, débouche sur des fonctionnements interprétatifs en discours, selon un continuum.

(i) En (10), le marquage du « dire intérieur » est assuré soit par des lexèmes porteurs de ce trait (*se dire, se demander*), soit par la combinaison d'un verbe de pensée (*penser, réfléchir...*) avec la représentation distincte d'un énoncé *e* (au DD ou Bivocal-DIL).

En revanche, c'est contextuellement que les formes de DD (ou de Bivocal-DIL) réduites au *e* représenté, neutres par elles-mêmes (12), pourront être interprétées, par cohérence co-textuelle, comme parole intérieure ou adressée (a, b) :

25 Le dire adressé est nécessairement extériorisé ; le dire « en soi », intérieur, est, par définition, muet : se dessine, entre les deux, une zone de dire *articulé*, sans quitter pour autant la *sphère du « soi »*, comme en témoignent (indépendamment des conventions théâtrales du monologue et de l'aparté) les formulations : *se dire tout bas, s'encourager bruyamment, penser à voix haute, parler tout seul...*, expressions susceptibles d'accompagner des *e* représentés. Et ce n'est pas toujours de façon binaire qu'est représentée l'opposition du parler à soi/à autrui, cf. par exemple : « “Où sommes-nous ?” demanda K, à voix basse, parlant *plutôt* à lui-même qu'à Barnabé. [F. Kafka, *Le Château*, La Pléiade, 1976, p. 522] ».

(12) Jean s'assit. « Je suis fatigué. »

- (a) Mais ce n'était pas le moment de le laisser voir, il prit un air conquérant.
- (b) C'est bien normal après un tel effort, répondit Marie.

C'est aussi *en contexte* que des énoncés du type *il pense que...* peuvent recevoir, outre celle de « pensée formulée en silence » (a), l'interprétation – rejoignant *il dit que* – d'un dire extériorisant cette pensée²⁶ (b) par cohérence co-textuelle :

(13) On a hésité sur le chemin à prendre. Jean pensait qu'il fallait prendre à droite.

- (a) Mais il n'a rien dit de peur de se tromper.
- (b) Marie lui a objecté que c'était trop raide pour les enfants.

ou aussi par réglage générique – celui du journal télévisé par exemple²⁷ – excluant ce qui échapperait, comme les « pensées non dites » de quelqu'un, au registre des faits attestés :

(14) On a pu rencontrer, ce matin, le responsable de l'enquête. Il pense qu'elle est en bonne voie.

À l'absence de marquage systématique, en langue, de l'opposition, répond souvent une différenciation stylistiquement établie, dans le cadre d'un texte – romanesque notamment –, entre les formes (modes ou variantes de ces modes) affectées au dire adressé ou intérieur²⁸.

(ii) Le « discours intérieur » représenté est une catégorie *bifrons* : pensée « saisie comme discours », il touche d'un côté aux faits de discours, actes d'énonciation qui sont le référent propre de la RDA, et de l'autre, à la pensée saisie comme ce qu'on pourrait appeler « attitude psychologique », hors de l'événement ou du procès d'une « formulation » langagière, et qui ne relève pas de la RDA. Le discours intérieur (b) ainsi s'inscrit entre – et tient de – la parole adressée (a) et l'attitude psychologique (c) :

- (a) Discours : Jean dit, déclare, soutient, prétend...
- (b) Discours intérieur : Jean se dit, pense, trouve...
- (c) Attitude psychologique : Jean préfère, méprise, est sûr...

On ne prétend certes pas, ainsi, rendre compte de cette « géographie » aux frontières poreuses²⁹, mais seulement indiquer le caractère instable de la place qu'y occupe le discours intérieur, en dedans et en dehors de la RDA.

26 Cf. l'analyse de Wunderlich (1969) du fonctionnement distributionnel commun, conduisant à « annexer » des *verba sentiendi* avec un « transfert de trait de dire », à l'ensemble des *verba dicendi*.

27 Dans lequel P. Von Münchow (2001) fait apparaître ce fonctionnement de résolution générique d'ambiguïté.

28 De ce travail stylistique, dans le détail duquel on ne peut entrer ici, citons l'exemple de Sartre dans *Les Chemins de la liberté*, étudié par G. Philippe (1996, 1997), ou celui de Colette, distinguant typographiquement en DD les *e* pensés des *e* dits, noté par S. Delesalle (2003).

29 Je renvoie notamment à la réflexion stimulante que mène S. Marnette (2002, 2005 : 51-61) dans laquelle, en accord avec le titre de son ouvrage *Speech and Thought Presentation [...]*, elle propose une répartition d'éléments lexicaux (verbes et circonstants) sur le continuum (1) paroles

[6] énonciateurs « relayés » par des référents « supports » du dire :

À la différence des énoncés sans source énonciative humaine explicite, *via* les structures grammaticales – voix passive, infinitif – permettant de ne pas remplir la place de sujet d'un verbe de dire, comme dans :

- (15) Cela a été dit un peu à la légère.
On entendait crier « à l'aide » sous les décombres.

il s'agit ici de formes « saturées » – *i.e.* sans place vide – de représentation du discours autre, dans lesquelles le sujet énonciateur (humain) est « hors champ », remplacé, comme actant sujet d'un verbe de dire, par divers référents « relais », instruments, supports ou formes, par le moyen desquels le dire prend corps.

Ce mouvement, métonymique, de remplacement – qui va de pair avec des glissements du sens de « dire » – fait passer d'une RDA (16a) à sujet parlant, spécifiée par un circonstant X, indiquant la réalisation matérielle du dire, à (16b) :

- (16) a Quelqu'un dit quelque chose (sur, à, dans, par, *via...* X)
b X dit quelque chose.

Ainsi :

- (17) a Il hurle *dans le mégaphone* le slogan du jour. / b *Le mégaphone hurle* le slogan du jour.
(18) a Il dit *sur son répondeur* : « Je suis absent quelques jours ». / b *Son répondeur dit* : « Je suis absent quelques jours ».
(19) a On serine *à la télé* qu'immigration égale insécurité. / b *La télé serine* qu'immigration égale insécurité.
(20) a Ils préviennent *sur l'écriteau* : « Arbres fragilisés par la tempête ». / b *L'écriteau prévient* : « Arbres fragilisés par la tempête ».
(21) a Il explique, *via cette série d'articles*, les enjeux du réchauffement climatique. / b *Cette série d'articles explique* les enjeux du réchauffement climatique.
(22) a Freud exprime *par la métaphore* du « continent noir » combien la féminité demeure mystérieuse. / b *La métaphore* du « continent noir » *exprime* combien la féminité demeure mystérieuse.
(23) a Elle analyse, *à travers* « *Le Deuxième Sexe* », comment un être est « produit » comme femme par la société. / b « *Le Deuxième Sexe* » *analyse* comment un être est « produit » comme femme par la société.

La variété des éléments susceptibles de quitter la place de circonstant pour occuper celle de sujet du verbe de dire, évacuant ainsi la source « énonçante », est

extérieures <-> (2) « Paroles intérieures : contenu mental » <-> (3) « Attitudes par rapport à un contenu mental ». Cf. aussi Rabatel (2001) et Mansour (2013).

immense et ce « transfert » constant³⁰ : outre la batterie des instruments d'amplification, transfert ou enregistrement de la parole (haut-parleur, magnétophone, radio, télé, ..., cf. (17), (18), (19)), les champs les plus productifs sont ceux des formes – types de support ou de genre discursif – de réalisation des discours :

imprimé, formulaire, brochure, programme, notice, étiquette, carton d'invitation, affiche, tract, dépêche, télégramme, lettre, règlement, manifeste, essai, roman, poème, discours de bienvenue, plaideoirie, sermon, reportage, jugement, message, texte, ouvrage, etc. (cf. (20), (21))

des dénominations d'éléments de discours de niveaux divers :

conclusion, introduction, chapitre, note, partie, etc. ; mot, expression, formulation, formule, euphémisme, oxymore, lapsus, calembour..., vers..., aphorisme, syllogisme, périphrase..., etc. (cf. (22))

des noms propres – titres – de discours, enfin :

la Bible, le Coran, la Marseillaise, les Fleurs du Mal, etc. (cf. (23))

C'est très inégalement que ces éléments occupent la position de sujet du dire : commune avec les écrits « sans auteur » (*notice, règlement, pancarte...*), l'apparition de la structure (21b) (ex. : *ce poème dit vs l dit dans ce poème*) varie fortement selon le type de discours auquel appartient A. Et le degré de présence de la source humaine « derrière » une forme (b)³¹ va de sa disponibilité contextuelle immédiate (*Le procureur a été féroce. Le réquisitoire a rappelé que...*) au régime de ce qui, comme la loi, « s'énonce » tout seul (*L'article 12 du Code pénal dit que...*).

[7] *dires du corps sans paroles* :

Deux cas se présentent dans les RDA : celui des messages gestuels, codés dans une sémiotique autre que verbale, du type

30 Le passage de (a) à (b) est soumis à des restrictions portant notamment sur le lexique des verbes de dire – parallèle au déplacement entre (a) et (b) dans la polysémie de *dire* – et sur les temps de ces verbes, compatibles avec les SN sujets, non pas énonciateurs-émetteurs de message, mais seulement « porteurs » de message ; ainsi, à l'acte, situé dans le temps, d'écrire dans *ils ont écrit sur la pancarte* : « *Attention,...* », par exemple, répond la description « statique » du message « porté » par la pancarte sur laquelle *est écrit*, ou qui *dit* : « *Attention,...* ».

31 Hormis les constructions *le sermon du père X, l'éditorial de X, ...* qui ramènent au plan explicite la source humaine du dire.

- (24) Il fait « non » de la main ; il fait « oui » de la tête
 Il fait signe d'un hochement de tête qu'il est d'accord.

et – sans que la frontière codage/non codage soit discrète³² – celui des visages, regards, yeux, expressions, attitudes, sourires, « air » qui (a) : *disent, supplient, crient, ordonnent...* (ou souvent *semblent dire*) quelque chose :

- (25)a Son regard disait : « Je ne suis pas des vôtres ».

ou bien lorsque, (b), saisi du côté du récepteur, apparaît un corps « lu », « déchiffré » :

- (25)b Il lut dans son regard, triste et hautain à la fois, un : « Je ne suis pas des vôtres ».

Comme dans le cas précédent [6], on peut mettre en parallèle les formes (a) *il dit par, à travers ses regards.../*(b) *ses regards disent...* ; le message corporel pouvant être représenté autant comme « traduction » d'un contenu adressé (qu'on pense aux « muets truchements » auxquels les précieuses entendaient cantonner leurs soupirants)³³, que d'une « expression » non contrôlée :

- (26) délibérément, ostensiblement (vs à son insu, malgré lui), son attitude dit : « Je ne suis pas des vôtres ».

Mais, dans le cas précédent, les éléments porteurs du dire – de l'écriveau au roman – étaient intrinsèquement liés à la discursivité, là où le « dire » d'un référent corporel :

- (27) Son attitude/sa tristesse dit qu'il n'est pas des nôtres.

n'implique pas une lecture-traduction en forme (RDA) de discours, mais peut demeurer au plan (hors RDA) du « être signe de », au sens – étranger à la signification verbalisée – de l'indice, d'un lien entre les choses (comme la fumée et le feu).

Sans exclure les autres modes de RDA, ces « paroles du corps », volontiers « entendues » chez Balzac ou Stendhal par exemple, sont en affinité marquée avec le DD qui trouve là, loin de la reproduction textuelle, une de ses fonctions :

32 Le haussement d'épaules, par exemple, est associé – conventionnellement – à une réaction critique, mais sans correspondance verbale stricte. Je n'envisage pas ici un système complet comme la langue des signes, ni les conventions gestuelles temporaires et locales établies pour communiquer à l'insu de l'environnement.

33 Dont A. Cohen déploie (*cf. ci-dessous chap. 5.5.4.2 p. 193*) la somptueuse version du « cantique du désir » que « tes yeux lui diront ».

- (28) Avant de s'en aller, Victorine, les yeux en pleurs, jeta sur Eugène un regard qui lui disait : « Je ne croyais pas que notre bonheur dût me causer des larmes ! » (Balzac, *Le Père Goriot*).

On notera que le « corps parlant » n'est pas seulement celui de ceux qui parlent « par ailleurs » : c'est aussi le « silence des bêtes » et, très différente, l'avant-parole des enfants – lorsqu'ils sont, au sens étymologique, *in-fans*, « ne parlant pas » – dont la mise en mots, via la RDA, déploie une variété qui, porteuse du rapport humain de **L** à ces deux sortes de « non-parole –, mérite l'attention³⁴.

[8] un monde « parlant ».

Au-delà du corps expressif, c'est n'importe quel acte d'un sujet humain (vote, mariage, absence, retard, achat,...) qui peut être représenté comme « porteur » d'un discours (RDA) :

- (29) a Vous direz par votre vote : « Sauver la planète est une urgence ».
 b Votre vote dira : « Sauver la planète est une urgence ».

Et, au-delà encore, c'est le sens, la portée de tout événement quel qu'il soit qui peut être représenté comme discours (RDA) :

- (30) La chute de ce bastion proclame : « C'en est fini de l'empire byzantin ».

ou bien – interprétativement – inscrit dans une chaîne dont les éléments « font sens » les uns par rapport aux autres, le « dire » se ramenant à « être signe de, marquer, indiquer,... » :

- (31) La chute de ce bastion dit la fin de l'empire byzantin.

Enfin, si les jeux de personnification, qu'ils soient ceux de la fiction, faisant de la petite poule rousse et de ses compagnons ou du « le chêne [qui] un jour dit au roseau »... les personnages « humanisés » d'une histoire, ou ceux des diverses figures rhétoriques d'entités parlantes – nature, vérité, ... – telle :

34 À titre d'exemple, parmi les innombrables textes de Colette « donnant la parole » à des animaux (tels « Dialogues de bêtes »...), « La « Merveille » » (in *La Maison de Claudine*) fait alterner, au DD, transcription mimétique de « bruits » accompagnés de verbes de parole (dont (18), chap. 8, p. 253, est un exemple) et mise en « mots » humains, dans les « répliques » parfois longues du chat. Là où ce que représente C. Eliacheff (1993), c'est – sans jamais « faire parler » (au DD, DI) les bébés – l'échange « interlocutif » intense entre elle-même et un bébé auquel, comme thérapeute, elle s'adresse, répondant par des mots à elle (DD) à ce que, sans mots, « crie » leur symptôme corporel. Notons la différence tendancielle que relève P. Von Münchow (2012) entre guides parentaux français et allemands, les premiers présentant plus volontiers des « traductions » du DD du type : « Le bébé tourne la tête comme pour dire : “...” ».

- (32) Nature a fait le jour pour soy exercer [...], et pour ce plus aptement faire, elle nous fournit de la chandelle : c'est la claire et joyeuse lumière du soleil. Au soir, elle commence nous la tollir, *et nous dict tacitement* : « Enfants, vous estes gens de bien. C'est assez travaillé. La nuyct vient, il convient à cesser du labeur [...] » [Rabelais, *Le tiers livre*, chap. XV].

peuvent être ramenés au cas de l'humain, il serait réducteur, me semble-t-il, de ramener à de la personnification tout ce qui relève d'une représentation d'un « discours du monde » – prêtant voix à tout ce qui, dans le monde, nature, ville, objets, scènes de tous ordres... – « parle » à un sujet humain.

En passant de (33) à (34)

- (33) C'est la première fois que je me sens chez moi à l'endroit où je vis.
 (34) C'est la première fois que, à l'endroit où je vis, tout me dit : « Tu es chez toi ».

c'est un autre rapport au monde qui se dit, convertissant une expérience intérieure (33) – par là dédoublée, extériorisée – en une parole reçue du monde environnant (34)³⁵, représentée depuis la place distanciée d'un **L** (éventuellement cumulée avec celle d'un **r** recevant ces paroles). Et la présence de ce type de discours autre – présentant la même distribution relativement aux modes de RDA que le cas précédent du « corps parlant » : DD privilégié, Bivocal-DIL et DI possibles, MDA impossible ou très difficile – est très inégale dans les discours que, par là, elle caractérise.

Ainsi le poète « songeur » et « pensif », des *Contemplations*, est-il d'abord celui qui « écoute », et qui « lit » ce que (lui) disent les voix du monde :

- (35) J'écoute, et je confronte en mon esprit pensif / Ce qui parle à ce qui murmure [« Paroles sur la dune », *Aujourd'hui*, V, 13].
 J'épèle les buissons, les brins d'herbe, les sources; [...] / J'étais en train de lire un champ, page fleurie [*Autrefois*, III, 8].

et c'est sur le message au DD que lui adresse la « bouche d'ombre »

Tout parle [...], / tout est une voix [...]. /Tout dit dans l'infini quelque chose à quelqu'un.

que s'achève le voyage de Hugo, « d'Autrefois à Aujourd'hui », à travers, innombrable, la parole des ruisseaux, fleurs, arbres, ciels, étoiles, tombes, brins d'herbe, aube, etc., « recueillie » au discours direct.

* * * * *

³⁵ Conversion à laquelle la langue semble avoir donné forme lexicale, avec les constructions comme *ça te dit* ?; *ce visage me dit quelque chose*; *ce voyage ne me dit rien*; *ça me dit rien* !

Du *l a dit* des propos factuellement prononcés par un *l*, à l’élargissements aux dires répétés ou collectifs, aux dires inaccomplis – questionnés, imaginés, anticipés, prescrits ou proscrits, ... –, aux dires intérieurs, aux dires portés mais non émis par leur support, aux dires transmis par les corps, aux dires prêtés aux événements et aux choses..., à un monde intégralement « sémiotisé », le métadiscours spontané tenu par la RDA reconnaît du dire « partout » : son extension, contre-factuelle, à (ce) qui ne parle pas apparaît comme une des façons de « donner du sens » au monde et l’image d’un dire multiforme, omniprésent, qui s’y déploie, rejoint « l’immense tissu du parler » de Merleau-Ponty, ou le sentiment bakhtinien de la discursivité comme « milieu » de l’humain.

On voit combien ce qui est représenté comme discours excède le domaine des discours que l’on peut « rapporter », et combien dès lors la dénomination classique de « discours rapporté » (liée au récit de paroles de « personnages ») est inadéquatement restrictive par rapport à la neutralité de l’opération métalangagière – discours parlant de discours – de « représentation »³⁶.

En même temps, on a vu, dans le parcours de cette diversité de dires, par rapport à laquelle les discours se différencient fortement, s’esquisser une différenciation entre les modes de RDA : ainsi le DD apparaît-t-il comme en affinité avec le « forçage » des dires prêtés à des sources non parlantes ; et la spécificité du rapport au dire autre qui est celui de la MDA – **L** donne son dire comme *provenant* d’un dire autre (cf. plus loin chap. 3) – semble mal s’accommorder des dires autres non observables (diversement inaccomplis, intérieurs, prêtés à (ce) qui ne parle pas).

2.2 L’énonciation « diffractée » au prisme de la RDA

Là où l’énonciation effective relève pour ses acteurs d’une expérience globale, la représentation de l’énonciation procède, elle, d’une analyse. Dans l’événement du dire, se nouent en un tout, vécu « en bloc », un ensemble d’éléments, de paramètres, où l’on peut schématiquement reconnaître :

- une *réalisation substantielle* : type oral ou écrit et particularités sonores ou visuelles,
- un *ancre énonciatif* (co-énonciateurs, moment, lieu), assurant, d’une part, au plan référentiel, une origine pour le système des repérages personnels, temporels et spatiaux et, d’autre part, au plan subjectif, une source pour l’expression modale – modalité d’énonciation, éléments dits expressifs,

36 Cf. Appendice partie I « Questions de dénomination ».

- une *forme linguistique* (signifiant et signifié) présentant les « manières de dire » de l'énonciateur,
- un *contexte* formé de l'ensemble, non fini, des circonstances de la survenue de l'énoncé,
- un *sens*, enfin, de cet événement – ou de cet énoncé « en contexte » – parcourant tous les niveaux du dit et du non-dit : contenus propositionnels, actes de langage, inférences, sous-entendus, ... et « propagation » dans l'espace incontrôlable des associations.

Au-delà (2.2.1) du seuil minimal requis pour que le renvoi à un référent langagier relève de la RDA, c'est (2.2.2) une représentation « diffractrice », stratificatrice, qu'offre l'éventail des modes de RDA, par les sélections qu'ils opèrent dans l'acte, par là dé-composé.

2.2.1 Contraintes minimales de représentation pour une RDA

Si la représentation peut conjoindre tous ces éléments d'un *a* (36), les énoncés qui sélectionnent tel ou tel d'entre eux (37, 38) relèvent tout autant de la RDA :

- (36) Marie, qui était très fatiguée, lui a demandé de l'aide, il lui a répondu, en bafouillant, « je, je suis vrai-vraiment très pris en ce moment », ce qui était une fin de non recevoir.
- (37) Marie a essuyé un refus.
- (38) Je l'ai entendu bafouiller « je, je suis vrai-vraiment très pris en ce moment », je ne sais pas de quoi ni à qui il parlait.

la plus grande indétermination – concernant *l*, *r*, le temps, le lieu, le contexte, la forme du dire, ... – aboutissant à un acte d'énonciation seulement impliqué – non pas prédiqué – en tant que source d'un contenu asserté par *L* avec (39) :

- (39) Des requins auraient été aperçus près de la côte.

Ainsi la plus grande variation s'observe dans les énoncés de RDA quant à ce qu'ils représentent d'un *a* – un énoncé et le contexte événementiel de son énonciation – au-delà du *seuil* de ce qui est requis par une RDA.

Ce seuil en deçà duquel on sort du domaine de la RDA tient à une représentation minimale en *E* de chacun des deux « constituants » d'un acte d'énonciation *a⁰* : l'événement (1) de la survenue d'un énoncé (2).

Pour l'événement, la contrainte se borne à une référence, si mince soit-elle, explicite ou interprétative, *au fait d'un dire autre* : c'est notamment cette référence qui distingue – d'une façon non discrète, on l'a vu (chap. 1.2) – la RDA de la représentation d'un fait de langue, comme de l'auto-référence (ARD) à *ce fait du dire en train de se faire*. Au-delà, le degré de précision et les modalités de la représentation en *E* des circonstances de cet événement – *i.e.* le « tout » du contexte, incluant

les données situationnelles conditionnant l’ancrage énonciatif – présentent la plus grande latitude. On reviendra (chap. 5.3) sur les enjeux, au plan du sens, de cette variation qui affecte l’ensemble de la RDA.

Quant à la contrainte minimale touchant l’énoncé représenté, elle tient à l’élément de représentation, si faible soit-il, d’un énoncé *spécifique*, que doit comporter une RDA : c’est un « dire quelque chose » à quoi réfère une RDA, non un simple « parler ». Formulée en termes de « *condition de représentativité* » par B. Mortara-Garavelli³⁷, cette contrainte qu’apparaisse « quelque chose » de la spécificité d’un énoncé vient s’ajouter aux délimitations de la RDA dans le champ du méta-discours opérées par les conditions de référence – rappelées ci-dessus – à un fait de dire, distinct du Dire en train de se faire : elle y trace sa propre frontière dans l’ensemble des références à des phénomènes « langagiers », excluant³⁸, notamment, le simple renvoi à des supports de discours,

- (40) Il a acheté une quantité de *livres* pour l’été ; c’est quelqu’un qui reçoit beaucoup de *courrier* ; sur la table traînaient des *journaux* ; je me suis inscrite à la *bibliothèque*...

à des capacités ou des comportements langagiers non activés dans un acte particulier,

- (41) Il a parlé à treize mois ; il parle russe couramment ; c’est quelqu’un qui parle en dormant ; il est bavard, vantard, dyslexique, bégue... ; c’est un orateur de talent, le porte-parole du gouvernement...

et même à des événements d’ordre langagier – communicationnels – dès lors que rien n’en spécifie le « message »,

- (42) Il a écrit plusieurs lettres ce matin ; il y avait deux personnes sur le quai en train de parler, qui n’ont rien vu ; le brouhaha des voix dans le café l’étourdisait ; mes voisins de compartiment ont parlé de façon ininterrompue de Lyon à Paris ; si, il y a quelqu’un, j’ai entendu parler derrière la porte...

L’opposition est loin d’être discrète : des indications minimes sur le type d’échange, la nuance illocutoire d’un dire, comme :

³⁷ Mortara-Garavelli (1985 : 41–42), qui pose la nécessité que soit « représenté de quelque façon que ce soit » ce qui est dit, et pas seulement qu’il soit référé à un événement langagier.

³⁸ Par opposition aux spécifications minimales du dire réduites (*cf.* catégorisation, chap. 6, et « thème » chap. 7.3) à ce qu’il accomplit comme acte ou à ce dont il parle (*il a tergiversé* ; *ils ont parlé vacances*...) qui seront intégrés à l’ensemble des formes de réalisation du mode DI – élargi notamment au « discours narrativisé ».

- (43) Il a ronchonné comme d'habitude ; elles ont bavardé ; le boniment de Jean n'a pas séduit Marie ; le prêche du père X était émouvant ; l'échange a été orageux...

constituant déjà une amorce de spécification de l'énoncé, par une catégorisation métalangagière (« ronchonnement, bavardage, boniment, prêche, échange ») de *a* qui, certes imprécise au regard d'un « il a dit que P », opère une restriction certaine sur la généralité de « il a parlé ».

Des données contextuelles peuvent doter, interprétativement, un énoncé référent explicitement au seul fait d'un dire, du type *il(s) a(ont) parlé*, d'un contenu (révélation d'une information retenue jusqu'alors, rencontre entre des interlocuteurs qu'un différent tenait éloignés l'un de l'autre...). Enfin, il est clair que des énoncés du type (40–42) qui, en eux-mêmes, ne relèvent pas de la RDA peuvent, en co-texte, « faire système » de RDA, interprétativement, avec les énoncés qui les suivent, chacun assurant l'autre dans son statut, respectivement, de cadre d'énonciation et d'énoncé, ainsi :

- (44) Sur la table traînaient des journaux. Attentat meurtrier en Irak. Conférence sur le réchauffement climatique. Jean poussa un soupir.

Le « support écrit » (« des journaux » vs « des cendriers pleins », par exemple) devient source langagière des deux énoncés qui le suivent, interprétables comme DD non marqués.

Au-delà de cette contrainte minimale, pour une RDA, de la représentation de « quelque chose » de l'énoncé, la variation qui s'ouvre quant à ce qui est représenté relève, pour une part, de contraintes différenciant les modes de RDA, en termes de ce qu'ils doivent représenter.

2.2.2 Les modes de RDA comme représentation sélective de la globalité énonciative.

Chaque mode de RDA se caractérise (entre autres) par la (ou les) strate(s) dont il doit assurer la représentation et apparaît par là comme *une réponse spécifique*, « *décompactifiante* », à la *complexité du fait énonciatif* ; point de vue sélectif – analytique – sur le fait global du dire, il y détache des *composants* dissociables les uns des autres. A l'expérience globale de l'énonciation « en exercice », s'oppose son image diffractée au travers du prisme de la RDA. La « spectrographie de l'énonciation » – ou plus simplement son analyse –, inhérente à la pratique métadiscursive spontanée de la RDA, est intéressante à un double titre : d'une part, les couches et sous-couches qu'elle fait apparaître différemment offrent un éclairage sur la finesse de la compétence d'analyse métalangagière à l'œuvre dans le dire ; d'autre part, la réponse à la question : à quoi, à quelle(s) couche(s) du dire, l'image que donne un mode de RDA est-elle attachée ? – autrement dit le type de

sélection qu'il opère dans la stratification déployée par l'ensemble de la RDA – est un élément important (non le seul) de la caractérisation différentielle des divers modes de RDA comme types de traitement de la complexité du fait énonciatif.

Il faut souligner que la différenciation posée entre les modes – premier élément de leur caractérisation – passe par les composants du dire dont ils *doivent* assurer une représentation et non par ce dont ils *peuvent* donner une image³⁹.

On peut ainsi faire apparaître plusieurs plans de clivage (hiérarchisés) pratiqués sur le fait du dire par la RDA. Cette structuration du champ de la RDA par les disjonctions qu'opèrent les divers modes sur le fait énonciatif global – résumée dans le tableau (VI) ci-dessous – se fait donc en termes de « cahier des charges » pour chaque mode, *i.e.* en termes de ce que l'image **a** qu'il propose de **a⁰** *doit* comporter.

Visant seulement ici à faire apparaître la RDA comme opérant, dans la diversité de ses modes, une analyse « spectrographique » du fait de dire, les clivages sont posés ici schématiquement – c'est tout le parcours descriptif qui suit (chap. 3 à 9) qui tentera de leur donner corps.

[1] Disjonction entre forme et sens : partition DD, Bivocal-DIL, MAE vs DI, MAS.

L'acte d'énonciation est représenté par des images qui séparent le plan du sens et celui de la forme linguistique de l'énoncé. Dans l'image qu'ils donnent de **a⁰**, certains modes – DD, Bivocal-DIL, MAE – présentent nécessairement « quelque chose » de la forme linguistique de l'énoncé **e⁰** (déictiques, modalités d'énonciation ou manières de dire)⁴⁰ :

- (45) DD Il m'a dit : « Qu'est-ce que tu attends pour t'y mettre ? »
- (46) Biv-DIL Il m'a apostrophé. Qu'est-ce que j'attendais pour m'y mettre ?
- (47) MAE J'ai fini par « m'y mettre » comme il disait.

39 C'est à ce niveau, de ce que les formes doivent marquer, que l'on peut dégager ce qui les définit comme forme – différentielle – de langue, et non à celui – discursif et non bornable – de ce qu'elles peuvent porter. – Au plan, autre, de la caractérisation des langues les unes par rapport aux autres, c'est cette même articulation entre loi et différence spécificatrice que Jakobson – caractérisant « la grammaire [comme] un véritable *ars obligatoria* » –, soulignait comme pertinente chez Boas : « [...] la véritable différence entre les langues ne réside pas dans ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas exprimer, mais dans ce que les locuteurs doivent ou ne doivent pas transmettre » (Jakobson 1963, « La notion de signification grammaticale selon Boas » : 197–206).

40 Image maximalement « conforme », ici, dans les exemples proposés (45–47), par commodité, avant de préciser ci-dessous, en [3], le « quelque chose » qui, différentiellement, est requis par chacun des trois modes.

là où ce dont les autres modes – DI, MAS – assurent, nécessairement, une représentation est « l'étage » du sens, isolé comme tel, sans obligation aucune quant à celui de la forme :

- (48) DI Il a critiqué mes atermoiements.
- (49) DI Il m'a demandé pourquoi je traînais les pieds comme ça.
- (50) MAS D'après lui, je suis atteint de procrastination.

Bien entendu, comme on l'a dit plus haut, des éléments comme les « manières de dire », relevant du plan de la forme, *peuvent* (par combinaison avec la MAE) être retenus dans des RDA de ce type, sans en constituer un élément obligé⁴¹,

- (51) Il m'a demandé « ce que j'attendais pour m'y mettre ».
- (52) A l'entendre, je n'arriverai jamais à « m'y mettre » comme il dit.

et l'obligation, pour les premiers (DD, Bivocal-DIL, MAE), de représenter « quelque chose » de la forme n'exclut évidemment pas qu'ils ne véhiculent une image du sens⁴².

[2] *Disjonction entre contenu prédicatif et valeur illocutoire : partition MAS vs DI*
 Un deuxième « plan de coupe » apparaît dans la strate du sens, y disjoignant, dans l'acte de langage représenté, le contenu prédicatif et la valeur illocutoire : là où, dans sa représentation du sens de **a⁰**, l'image donnée par la MAS (*cf. chap. 3*) peut s'en tenir à la sous-strate du contenu prédicatif (a), le DI est, lui, astreint à la représentation de l'acte illocutoire (b)⁴³ à laquelle il peut d'ailleurs se limiter (b') :

- (53) MAS (a) D'après lui, il va faire beau.
- DI (b) Il promet, prédit, annonce le beau temps.
- (b') Comme toujours, il proteste.

41 De même, bien entendu, que DI ou MAS peuvent, de fait, sans marquage de « reprise », user des mêmes manières de dire que le **e⁰** auquel ils renvoient.

42 On notera que le DD – et lui seul – permet des représentations « **e** » données par **L** comme des suites pour lui incompréhensibles ou « dépourvues » de tout sens.

43 On verra plus loin (chap. 6.4) que même *dire*, en DI, relève d'une représentation « catégorisante » de **a** comme assertion (*il a dit qu'il était content, il a dit son étonnement*), contrairement à *dire* au DD (*il a dit : je viens/vient-il ?/venez !*), neutre quant à la valeur illocutoire du **e** représenté.

[3] *Disjonction, dans la forme de l'énoncé, entre marques de l'énonciation et manières de dire : partition DD, Bivocal-DIL vs MAE.*

Pas plus que le sens, la forme linguistique de l'énoncé n'est traitée en bloc ; l'analyse à laquelle la soumettent les formes de RDA opère à plusieurs niveaux. Le plan de la forme de l'énoncé est d'abord divisé par les images qui y désolidarisent la strate énonciative – au sens benvenistien de l'appareil formel de l'énonciation : plan référentiel des repérages déictiques, plan subjectif des modalités énonciatives, ... – de celle des « manières de dire » : choix lexicaux, syntaxiques. Ainsi, parmi les modes attachés à une représentation de la forme de l'énoncé, la sélection obligée du DD est-elle inverse de celle de la MAE. Dans l'image qu'il donne de **e⁰**, le mode du DD retient obligatoirement, comme on le voit dans l'énoncé (45), la strate de l'appareil formel de l'énonciation, présentant déictiques et modalités ancrées en **a** : ce trait spécifie le DD dans l'ensemble des modes de RDA. En revanche la prise en compte des manières de dire de **e⁰** n'y relève que de la possibilité, comme le montre :

(54) Il m'a dit en substance : « Arrête de traîner ! »

et elle n'en est pas définitoire – ce qui, comme on le verra plus loin au chapitre 8 (8.2.2.2 notamment), n'est nullement incompatible avec le statut autonome de « **e** ».

Inversement, est définitoire pour le mode MAE de ne retenir *que* les manières de dire propres à **e**, à l'exclusion de ses marques énonciatives, « fondues » au creuset énonciatif de A comme on le voit en (47) – le *te = r*, ancré en **a**, ayant fait place au *je = L*, ancré en **A**, de *m'y mettre*.

Ainsi, pour le DD, peut-on opposer, au fil de ces « disjonctions », ce qui relève des possibilités – la catégorisation de l'acte de langage accompli (55), la présentation des manières de dire (56) – :

(55) Il a protesté : « Je ne veux pas de ça ! » (vs il a *dit* : ...)

(56) Il a dit, *je cite* : « Je ne veux pas de cette comédie ! » (vs il a dit, *en substance* :...)

à ce qui est une *contrainte*, à savoir la strate énonciative ancrée en **a**, faute de quoi, quelle que soit la forme de l'énoncé (reprenant par exemple les manières de dire de **e⁰**), on quitte le champ du DD – ici, par exemple, pour un DI populaire courant :

(57) Il_i dit il_i veut pas de cette comédie.

[4] *Disjonction de l'ancrage énonciatif entre plan référentiel et plan modal : partition DD vs Bivocal-DIL.*

Plus avant, c'est la strate de l'ancrage énonciatif de l'énoncé **e** – opposant le traitement du DD et ceux des DI, MAS, MAE – qui cesse d'apparaître comme un tout insécable. Le mode Bivocal-DIL (cf. plus loin chap. 4.3), en effet, en pratiquant un clivage supplémentaire à l'intérieur de la strate « énonciative », y désolidarise les deux versants, référentiel (déictique) et modal, sélectionnant le second, et non le premier, dans l'image **e** qu'il donne de la forme de l'énoncé : (46) présente ainsi, dans sa représentation de **a⁰**, la forme de la modalité énonciative de **e⁰**, l'interrogation, mais non pas celle de ses repérages déictiques, absorbés – paraphrastiquement – dans le cadre énonciatif de **A** (le *tu* et le temps présent comme forme propre de **e^{0(a⁰)}** se « résorbant » dans le *je* et le passé, ancrés en **A**).

C'est ce *partage* en deux de l'ancrage énonciatif, que tous les autres modes traitent – diversement – comme une unité, qui fait la spécificité du Bivocal-DIL. Et c'est à cette division inscrite par la représentation au cœur de la dimension subjective – repérages d'un côté (**A**) et modalités de l'autre (**a**) – du dire que renvoie l'idée de « bivocalité ».

* * * * *

Les plans de clivage [1] à [4] par lesquels passe l'analyse du dire par la RDA structurent le clavier des « modes » par lesquelles elle se réalise. Les différenciations opérées entre modes, en termes de composants obligés, apparaissent, face à la question – qui est celle de la RDA – de la représentation métadiscursive, en soi inépuisable, d'un acte d'énonciation, comme autant de réponses ou solutions sélectives proposées par la langue.

Ces oppositions ne présentent pas le même degré de généralité : la disjonction [1] qu'on retrouvera formulée en termes de « avec/sans autonymisation » (chap. 8, 9) partage l'ensemble du champ en deux « familles » de modes, là où les autres font apparaître la « spécificité sélective » d'un seul mode – telle [3] la « manière de dire pour la seule MAE, ou [4] la discordance modal/référentiel pour le seul Bivocal-DIL (cf. chap. 4.3).

Ce qui est amorcé ici du point de vue de ce que la pratique de la RDA requiert comme compétence d'analyse du fait énonciatif, de la part du sujet parlant, prend forme à l'issue du premier parcours qui suit, en termes de système linguistique au chapitre 9 : « *Représenter le discours Autre ? La réponse – en cinq modes – de la langue* ».